



## Demission maladie document de fin de preavis

Par **LILLOUDLLS**, le **12/11/2009** à **15:18**

Bonjour,

il y a plus de dix mois mon medecin ma mis en arret maladie pour depression suite aux conditions dans lesquelles je travaillais. j ai pendant ce temps rechercher du travail activement mais le peu dentretien que jai eut se sont soldé par un echec lorsquil appellé mes patrons donc premiere question mon patron a til droit de devoilé que je suis en arret maladie ou de donner ce type d information ?

ensuite jai decider le mois dernier de demissionner et de changer de branche si je ne peut plus travailler dans se secteur ce que je veux c'est juste travailler et e recoit une lettre de mon patron pour que je prenne rendez vous a la fin de mon preavis pour recevoir les documents legaux deuxieme question est ce que je suis obligé de rentrer dans son bureau ou puis exiger que les docments me soit remis a lacceuill .? et enfin derniere question je travail dans le notariat et la convention collective indique que du moment que le salarié touche un salaire de lentreprise il a droit a son treizieme mois ma question est donc de savoir si du fait de mon arret maladie jai le droit au prorata de mon treizieme moi au moins sur les six mois ou lentreprise me remunéré ?

en vous remerciant par avance